



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

4D

COMMUNES DE CANNES, LA ROQUETTE- SUR-SIAGNE, MANDELIEU-LA-NAPOULE ET PEGOMAS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION

ANNEXE

EVOLUTION DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Date : Mai 2008

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU PPR: 27 septembre 2007
ENQUETE PUBLIQUE DU 04 février 2008 AU 07 mars 2008
APPROBATION DU PPR :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT SERVICE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT et TRANSPORTS

Inondabilité du secteur Ranguin ZONAGE REGLEMENTAIRE AVANT TRAVAUX

